

## RAPPORT LCP DELTA

### Vente de bornes de recharges VE



Paris, le 24 octobre - Le cabinet européen, [LCP Delta](#), spécialisé dans la transition énergétique publie son dernier rapport sur les canaux de vente pour les points de recharge domestiques pour les véhicules électriques (VE) dans 7 pays européens : France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie, Espagne, Norvège et Suède.

L'étude montre que contrairement aux autres pays européens, **il y a une prédominance en France de la vente de bornes de recharges domestiques par les concessionnaires automobiles**, suivi de l'Italie et l'Espagne. En revanche, aux Pays-Bas et Royaume-Uni le marché plus prédominant est le leasing automobile par l'intermédiaire de l'employeur. D'autres segments tels que les fabricants, les installateurs/électriciens sont encore peu nombreux. Toutefois, nous avons constaté un développement des ventes sur les marketplaces en ligne et les fournisseurs d'énergie.

[George Husni](#), Business Development Manager en Europe, de LCP Delta France reste à disposition pour approfondir sur l'analyse de ce marché en plein essor.

**Voici les principaux enseignements en France :**

- **42 % des ventes en France sont faites par les concessionnaires automobiles** qui continuent à dominer le marché des véhicules électriques de location/achat privés.

- Des constructeurs automobiles de premier plan tels que Renault et Stellantis ont noué des partenariats avec des fabricants de chargeurs pour fournir des points de charge à domicile (CP) et des prises renforcées.
- À mesure que le marché évolue, le cabinet **LCP Delta anticipe une diminution de cette part de marché qui a déjà baissé de 6% en comparaison avec le dernier rapport les concessionnaires automobiles** (y compris les ventes privées et par l'intermédiaire de l'employeur) représentaient 58 % des ventes. Les concessionnaires automobiles n'auront peut-être plus besoin de grouper les achats de VE avec les ventes de voitures pour stimuler le marché.
- En ce qui concerne les préférences en matière de recharge, **de nombreux conducteurs français de véhicules électriques optent pour des prises renforcées** plutôt que des points de recharges dédiés.

#### Tendances sur le marché en France :

- Les principaux fabricants français de CP tels que Schneider, Legrand et Hager vendent principalement aux grossistes qui distribuent ensuite à des fournisseurs tiers, notamment des électriciens et des fournisseurs d'énergie, qui interagissent directement avec les consommateurs finaux. À mesure que l'accent est mis sur les services regroupés et l'amélioration de l'expérience client, **les canaux de vente par l'intermédiaire d'électriciens et de fournisseurs d'énergie devraient devenir plus importants.**
- Les ventes groupées d'appareils énergétiques et de services domestiques intelligents sont de plus en plus populaires. Les entreprises explorent de plus en plus la possibilité de regrouper les offres d'énergie domestique pour renforcer leur présence sur le marché et répondre à l'évolution des besoins des consommateurs. **En France, le taux d'attachement au point de vente pour le PV solaire et le VE CP sur les sites domestiques était entre 2 – 5% en 2022. Il est attendu à horizon 2030 entre 10 – 20%.**

#### Méthodologie :

Ce rapport utilise deux sources d'information :

- Les résultats de l'enquête de LCP Delta sur les conducteurs de VE qui, au cours des trois dernières années, a interrogé plus de 4 500 propriétaires de VE.
- Une recherche primaire avec des experts de l'industrie à travers l'Europe.

